

**Emplois de qualité,
Éducation de qualité,
Avenir de qualité:**

RAPPORT

**Ce que nous avons entendu sur la précarité
d'emploi dans le secteur post-secondaire**

Juin 2017

Le Syndicat canadien de la fonction publique, avec ses 643 000 membres, est le plus grand syndicat du Canada. Les travailleurs du SCFP sont très fiers d'offrir des services publics de qualité partout au pays, que ce soit dans le secteur des municipalités ou dans ceux de la santé, des services sociaux, des écoles, des universités, des collèges ou d'autres.

Le SCFP compte près de 68 000 membres dans le secteur de l'éducation postsecondaire. Nous représentons les chargés de cours, chercheurs, aides à l'enseignement et membres du personnel de soutien qui travaillent à l'entretien des terrains et des bâtiments, dans les bibliothèques, les services d'alimentation, les services de conciergerie, la technologie de l'information, le travail de bureau et l'administration.

Emplois de qualité, éducation de qualité, avenir de qualité

La précarité d'emploi est en hausse dans les campus collégiaux et universitaires du pays. Un nombre croissant de travailleurs du secteur de l'enseignement postsecondaire – qui enseignent aux étudiants, leur servent des repas, nettoient et entretiennent les campus ou offrent des services de bureau ou d'autres services de soutien – ont maintenant des emplois à temps partiel, occasionnels, temporaires ou à contrat offrant une faible rémunération sans avantages sociaux ou presque, ni stabilité d'emploi.

Cette augmentation de la précarité a des répercussions sur la qualité de l'enseignement que reçoivent nos étudiants. En outre, elle est difficile à vivre pour ces travailleurs, sur les plans personnels et professionnel. Les enseignants et les employés de soutien tiennent à fournir aux étudiants des services et un enseignement de grande qualité, mais pour ce faire, ils ont besoin de conditions de travail justes et décentes.

C'est pourquoi le SCFP combat la tendance à la précarisation des emplois. Notre campagne **Emplois de qualité, éducation de qualité, avenir de qualité** vise à sensibiliser la population du pays à l'impact de la précarité sur l'enseignement postsecondaire et à bâtir une puissante opposition à la généralisation des emplois précaires.

Dans le cadre de cette campagne, le SCFP a organisé des assemblées publiques. Nos membres y ont eu l'occasion de partager leur vécu avec la précarité et leurs expériences de résistance. Ainsi, nous avons pu sensibiliser les campus et le grand public à la problématique de la précarité. En sont sorties plusieurs idées importantes sur les moyens à prendre pour combattre la précarisation de l'emploi au Canada.

Voici la liste des assemblées publiques et des personnes qui y ont pris la parole :

- Guelph (Ontario), le 1^{er} mars 2017
 - Laura Maclure, Université de Guelph, section locale 1334 du SCFP
 - Louise Birdsell Bauer, Université de Toronto, section locale 3902 du SCFP
 - Graham Cox, SCFP national

- Vancouver (Colombie-Britannique), le 16 mars 2017
 - David Chokroun, Université Simon Fraser, section locale 3338 du SCFP
 - Leann Dawson, Université de Victoria, section locale 4163 du SCFP
 - Ed Kroc, Université de la Colombie-Britannique
 - Michelle Waite, Collège North Island, section locale 3479 du SCFP

- Sackville (Nouveau-Brunswick), le 18 mars 2017
 - Karen Foster, Université Dalhousie
 - Carol Ferguson, SCFP national
 - Geordie Miller, Université Dalhousie et Université Mount Allison University, section locale 3912 du SCFP
 - Claire Kelly, Université Mount Allison, section locale 3443 du SCFP

Le présent rapport résume les propos tenus et les leçons apprises lors de ces assemblées publiques. Pour en savoir plus sur la précarité d'emploi dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, consultez notre brochure téléchargeable au scfp.ca/des-emplois-de-qualite-pour-une-education-de-qualite.

Portrait de la précarité sur les campus

Nos panélistes et nos participants ont raconté plusieurs anecdotes à propos de la vie d'un travailleur précaire et de l'impact de la précarité sur les travailleurs et les étudiants. Ces tranches de vie nous rappellent que la précarité d'emploi, c'est plus qu'une statistique : l'employeur qui choisit de précariser l'emploi des travailleurs a un impact profond sur la qualité de vie de ceux-ci, de leurs proches et de leur communauté. Les anecdotes partagées en assemblée soulignent aussi le fait que la précarité se manifeste sous diverses formes selon les situations. Néanmoins, on peut relever des tendances et des problématiques communes.

- **Il est très difficile d'obtenir des chiffres fiables sur l'emploi et les conditions de travail :**
Jusqu'en 2011, Statistiques Canada recueillait des données sur le corps professoral, mais pas sur les enseignants à temps partiel ou temporaires. On peut dire que, littéralement, les travailleurs précaires *ne comptaient pas*. En outre, la plupart des employeurs sont très réticents à l'idée de publier les vrais chiffres, même lorsque la convention collective les oblige à remettre périodiquement à la section locale des données sur l'emploi. Par exemple, à l'Université Simon Fraser, on peut difficilement départager les employés permanents et les employés temporaires à partir des données mensuelles fournies par l'employeur. Pour suivre la progression de la précarité d'emploi, la section locale 3338 se fait un point d'honneur de surveiller les affichages de postes.
- **La précarité ne consiste pas simplement à faire du remplacement ou à combler des rôles de courte durée :**
Selon Laura Maclure du SCFP 1334, à l'Université de Guelph on trouve des concierges à l'emploi de l'établissement depuis sept ans, à coups de contrats de courte durée renouvelés tous les trois mois ; certains sont même devenus superviseurs. De même, dans une enquête sur les chargés de cours en Nouvelle-Écosse menée par Karen Foster, professeure à l'Université Dalhousie, 34 répondants occupaient des fonctions de direction ou de gestion dans leur département (dont deux directeurs de départements) sans bénéficier de la permanence.
- **La précarité d'emploi présente des variantes régionales :**
À Guelph, les participants ont parlé du « marché du travail universitaire temporaire du sud de l'Ontario », où les chargés de cours se déplacent de ville en ville, enseignant dans plusieurs établissements afin de cumuler un semblant d'horaire à plein temps. Dans les Maritimes, par contre, il faut compter plusieurs heures de déplacement pour pouvoir enseigner dans plusieurs établissements. Ces distances font en sorte que les chargés de cours ont tendance à occuper un emploi non universitaire supplémentaire pour boucler leur budget. Les participants Britanno-Colombiens estiment que le marché immobilier de Victoria et du Lower Mainland influence fortement la qualité de vie des travailleurs précaires. Comme l'a expliqué Leann Dawson, directrice administrative de la section locale 4163 du SCFP à l'Université de Victoria, pour un chargé de cours, la perte d'une charge peut entraîner la perte d'un logement, faute de pouvoir payer le loyer.
- **De plus en plus d'établissements font travailler leurs étudiants sans leur offrir une rémunération ou une protection adéquate :**
De plus en plus, on confie des tâches d'enseignement et de soutien à des étudiants de premier cycle. À l'Université de la Colombie-Britannique, on constate une forte

croissance dans le nombre d'assistants à l'enseignement inscrits au premier cycle, au point où certains d'entre eux sont même affectés à des classes de quatrième année. Et bien qu'ils fassent le même travail que leurs collègues inscrits au 2^e ou au 3^e cycle, les assistants inscrits au 1^{er} cycle touchent un salaire inférieur de moitié à ceux-ci. Grâce à une solide recherche de données décrite par Ed Kroc, un ancien membre de l'unité de négociation, le SCFP 2278 a pu obtenir une augmentation de salaire pour les assistants du 1^{er} cycle au dernier renouvellement de la convention collective. Pendant ce temps, à l'Université Mount Allison, les travailleurs étudiants du 1^{er} cycle, qui en ont marre de leur salaire de misère, de l'absence de formation payée et de descriptions de tâches laxistes, se mobilisent pour se syndiquer et former leur propre section locale SCFP.

Les implications du travail précaire pour le travailleur

Il ne fait aucun doute que les travailleurs précaires se dévouent à la tâche, malgré l'insécurité d'emploi et leur salaire de misère. Ils ont leurs étudiants à cœur. Ils leur prodiguent un soutien qui va au-delà des simples services pédagogiques ou de soutien. Dans bien des cas, ils font des heures supplémentaires non rémunérées. Ces travailleurs sont fiers de ce qu'ils font et des relations qu'ils entretiennent avec les étudiants. Pourtant, leur situation précaire leur pèse ; elle a des répercussions sur leur avancement, leur santé, leur bien-être et, à terme, leur communauté.

- **La sécurité d'emploi est la plus grave problématique de ces travailleurs :**
L'enquête de Mme Foster sur les chargés de cours néo-écossais révèle que la sécurité d'emploi teinte toutes les autres problématiques des travailleurs précaires. Ceux-ci font état d'un niveau de stress élevé dû non pas à leurs tâches, mais à l'insécurité. Bon nombre de travailleurs sont à un chèque de paie de ne pas pouvoir régler leurs factures. Ils ne savent pas s'ils auront du travail à la session suivante. Ils se sentent restreints dans leurs choix de vie, parce qu'ils ne savent pas où ils en seront dans un an. De peur de perdre leur poste s'ils se plaignent, ils acceptent de faire des heures supplémentaires non rémunérées. Ils vivent dans la pauvreté ; ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Tout ce stress s'accumule. « Il ne se passe jamais une semaine que quelqu'un fonde en larmes dans mon bureau ou au téléphone en raison de l'insécurité d'emploi », a raconté Mme Dawson.
- **Les travailleurs précaires ont plus de difficulté à faire valoir leurs droits :**
Les participants ont souligné, à maintes reprises, qu'il était plus difficile pour un travailleur précaire de faire valoir ses droits. Certains ne connaissent même pas leurs droits. David Chokroun du SCFP 3338 a expliqué que les employés temporaires ne reçoivent pas tous la séance d'orientation syndicale et que la section locale a parfois de la difficulté à les joindre. Dans d'autres cas, les travailleurs qui se débattent avec la précarité sont moins enclins à faire des vagues, par crainte qu'on ne renouvelle pas leur contrat. Louise Birdsell Bauer, étudiante au doctorat à l'Université de Toronto, a raconté à quel point il est difficile pour un travailleur précaire de se défendre contre la discrimination. En outre, ces travailleurs peuvent avoir plus de difficulté obtenir des adaptations pour un handicap ou des besoins familiaux. Par exemple, Mme Dawson a raconté le cas d'une chargée de cours de l'Université de Victoria qui a dû laisser tomber un cours pour s'occuper de son enfant malade et qui s'est vu refuser ce même cours la session suivante.

- La précarité influence profondément les choix de vie :**
 Claire Kelly, coordonnatrice aux affaires internationales à l'Université Mount Allison, a décrit le vécu d'une jeune personne qui mène une carrière fragmentée constituée d'un poste précaire après l'autre. Mme Kelly a sillonné le pays et même le monde pour profiter des occasions d'emploi qui se présentaient, tout en essayant de parfaire ses compétences, dans l'espoir d'obtenir un jour sa permanence. La durée limitée de ces postes temporaires et la rémunération limitée qu'ils lui procurent l'ont contrainte à limiter ses choix de vie. Mme Kelly est incapable d'investir dans quelque chose à long terme comme une voiture ou une maison, parce qu'elle ne sait pas où (et si) elle travaillera encore dans un an. Cette situation complique même la recherche d'un logement, puisque la durée du bail ne concorde pas toujours avec celle du contrat de travail. L'enquête de Mme Foster a révélé que les travailleurs précaires ont l'impression qu'ils doivent reporter à plus tard le moment où ils auront des enfants ou encore qu'ils ne puissent pas se permettre de s'enraciner dans une communauté, parce qu'ils ne savent pas ce que l'avenir leur réserve. Leur revenu changera-t-il ? Devront-ils déménager ?
- La précarité empêche de donner son 100 pour cent au travail :**
 Comme l'a souligné Mme Kelly, difficile d'être époustouflant à son poste actuel quand on est aussi à la recherche du prochain contrat. Apprendre constamment de nouvelles tâches, s'adapter constamment à un nouvel environnement, c'est épuisant. Qui plus est, avec les contrats à court terme, c'est au moment où on commence à maîtriser son boulot qu'il faut le quitter.
- La précarité complique la vie des autres travailleurs :**
 Certains travailleurs reçoivent de courts contrats ou seulement quelques heures, ce qui a des répercussions sur la charge de travail et les attentes des autres travailleurs. Par exemple, Michelle Waite du SCFP 3479, au Collège North Island, a remarqué que les techniciens de laboratoire doivent répondre aux besoins de soutien des étudiants inscrits aux cours donnés par des chargés de cours qui ne passent que quelques heures sur le campus. En outre, Mme Kelly a souligné que le personnel-cadre a moins de temps à consacrer aux étudiants en raison des processus d'embauche et de formation des nouveaux employés qui se répètent constamment.
- La précarité a un impact sur l'accès aux programmes et politiques de l'État :**
 Plusieurs participants ont souligné que, aux fins de ses programmes et politiques, l'État définit le travail de la manière traditionnelle, ce qui exclut les travailleurs précaires. Trish Everett, l'organisatrice de l'assemblée publique à l'Université de la Colombie-Britannique, a raconté qu'elle ne pouvait pas demander son statut de résidente permanente à titre de travailleuse qualifiée. Elle a dû demander à son conjoint de la parrainer ; les chargés de cours ne satisfont pas au critère d'emploi continu du gouvernement. Mme Dawson a souligné que les moniteurs payés au cours ont de la difficulté à se qualifier à l'assurance-emploi, celle-ci tenant compte du nombre d'heures travaillées contre rémunération. Selon elle, plusieurs travailleurs précaires vivent sous le seuil de pauvreté tout en faisant trop d'argent pour avoir droit à l'aide sociale ou aux autres programmes de sécurité du revenu ; ils sont laissés à eux-mêmes pour joindre les deux bouts.
- La précarité affaiblit le tissu social :**
 Les travailleurs à statut précaire ont plus de difficulté à participer pleinement à leur communauté comme à leur milieu de travail. Dans certains cas, ils se retiennent de

s'enraciner parce qu'ils ne savent combien de temps ils resteront. Dans d'autres, c'est l'imprévisibilité des horaires de travail qui les empêchent de s'impliquer, en entraînant une équipe de soccer pour enfants par exemple. Parfois, c'est parce qu'on les exclut des programmes de reconnaissance au travail, ceux-ci étant réservés aux permanents. Et parfois encore, la gêne combinée d'être un employé temporaire, un collègue et un travailleur à temps partiel tout à la fois. Geordie Miller, chargé de cours à l'Université Dalhousie et à l'Université Mount Allison, travaille aussi comme barman ; il a expliqué son malaise chaque fois qu'un collègue enseignant permanent lui donnait un pourboire pour lui avoir servi un verre.

Le contexte du travail précaire

Le travail précaire n'est pas né de rien. On relève, dans les collèges et les universités, notre économie et les gouvernements provinciaux et fédéral, des tendances plus larges qui alimentent la précarisation de l'emploi. En voici quelques-unes dont il a été question dans les assemblées publiques :

- **L'inégalité va croissante dans les établissements postsecondaires :**
Alors qu'on sous-traite les emplois et que les employés de soutien et les chargés de cours gagnent un salaire de misère, le nombre de postes au sommet de l'échelle augmente, tout comme la rémunération des cadres. Graham Cox, chercheur principal au SCFP national, a raconté que le salaire du président de l'Université de Toronto est de 495 361 \$, ce qui donne dans les 264 \$ l'heure, tandis que les préposés à l'entretien syndiqués font 20 \$ l'heure. Pourtant, cette université fait pression pour sous-traiter les postes de ces préposés afin d'économiser de l'argent (les préposés à l'entretien sous-traités font seulement 12 \$ l'heure). Pendant ce temps, l'Université de Toronto emploie un gestionnaire d'actifs à 1 046 000 \$ par année, ce qui est près de cinq fois le salaire de la première ministre de l'Ontario. « Pourquoi ne commencerait-on pas par chercher des économies au sommet », s'est interrogé M. Cox?
- **Il y a un lien entre précarisation de l'emploi, déclin des subventions de l'État et « corporatisation » de l'enseignement supérieur :**
La précarité d'emploi est intimement liée aux politiques d'austérité des gouvernements, a souligné Carol Ferguson, chercheuse principale au SCFP national. En 1982, les universités touchaient 83 pour cent de leurs revenus de l'État. En 2012, cette part n'était plus que de 55 pour cent. Ce désinvestissement de l'État a poussé les universités à adopter des mesures d'économie, comme le recours à une main-d'œuvre temporaire et à contrat au lieu de postes permanents. Cela dit, on ne peut pas faire porter le blâme uniquement aux compressions : les collèges et les universités ont aussi adopté la philosophie et les pratiques de l'entreprise privée. Ces établissements ont choisi de mettre les valeurs d'entreprise à l'avant-plan, au détriment du bien-être des étudiants du personnel et du corps enseignant. Un participant a souligné que, corollaire de ce choix, les établissements voient la main-d'œuvre comme une marchandise ; ils traitent les gens comme un autre intrant (ou extrant) dans la production de travailleurs qualifiés, au lieu de les voir comme des êtres humains qui ont des besoins de base à combler et des droits qu'il faut respecter.
- **La précarité est en croissance dans d'autres secteurs :**
Certaines des tendances dont les participants ont discuté sont spécifiques à l'enseignement postsecondaire. Cependant, plusieurs personnes ont souligné la

croissance de la précarité d'emploi dans d'autres secteurs, ainsi que la nécessité de comprendre les facteurs qui alimentent cette croissance et de constituer des réseaux intersectoriels de solidarité pour changer les choses.

Combattre la précarité d'emploi

Dans nos assemblées publiques, on ne s'est pas limité à discuter des effets négatifs du travail précaire. On y a aussi entendu des cas inspirants où travailleurs, syndicats et communautés réussissent à résister à la précarisation de l'emploi. Voici, tirés des anecdotes et des idées des participants, quelques moyens que peuvent mettre en œuvre le SCFP national, ses sections locales, ses membres et ses alliés afin de combattre la précarité d'emploi.

- **Coalitions :**
Plusieurs participants ont parlé de la nécessité de travailler ensemble : étudiants et employés, syndiqués et non-syndiqués, travailleurs du secteur postsecondaire et des autres secteurs. Les travailleurs doivent se rallier pour contrer les employeurs qui précarisent les postes dans l'ensemble de l'économie.
- **Syndicalisation :**
Certains des travailleurs les plus précaires ne sont pas syndiqués, a rappelé Mme Ferguson. En les syndiquant, on peut améliorer leur sécurité d'emploi et leur apporter d'importantes protections, comme le démontrent la campagne de syndicalisation des étudiants travailleurs à l'Université Mount Allison et celle des travailleurs de la vie étudiante à l'Université de Victoria.
- **Négociations collectives :**
On peut obtenir d'importantes protections pour les travailleurs à la table des négociations. Mme Dawson a invité les sections locales à réaliser progressivement des gains d'une ronde à l'autre, quitte à faire de petits pas dans la bonne direction. Ne vous concentrez pas uniquement sur les salaires, a exhorté Mme Foster ; trouvez des moyens pour améliorer la sécurité d'emploi et élargir l'accès aux avantages sociaux. M. Chokroun a recommandé d'ajouter aux conventions collectives un article qui garantisse une séance d'orientation syndicale à tous les syndiqués, puis de s'assurer que cette orientation aille au-delà de la simple présentation des salaires et des avantages sociaux. En outre, les participants ont réclamé des mesures pour faire des travailleurs à temps partiel des membres à part entière de la communauté, par exemple en leur négociant de meilleurs avantages sociaux et en les intégrant aux activités de la section locale.
- **La cueillette et l'utilisation des données :**
Difficile de protéger des travailleurs quand on n'est pas trop sûr de ce qui se passe. M. Kroc a recommandé que les sections locales recueillent des données continuellement et qu'elles prennent le temps, périodiquement, d'analyser les tendances dans les statuts d'emploi et les salaires, département par département et à l'échelle de l'établissement. M. Chokroun a parlé de la section locale de l'Université de Victoria qui a réussi à contester l'inclusion de certains emplois dans la catégorie « temporaire » en surveillant les affichages de postes et en réussissant à prouver que l'établissement ne respectait pas la convention collective. L'information est cruciale à la négociation et à la défense des droits des travailleurs.

- **Campagnes :**
Pour faire changer les choses, il faut mettre de la pression sur les employeurs, éduquer les travailleurs et sensibiliser la population. Il faut exiger de nos écoles qu'elles soient de bonnes employeuses, autant pour leurs propres employés que pour leurs employés sous-traités. Il faut aussi s'allier à d'autres travailleurs pour faire campagne à l'échelle régionale et nationale. Mme Foster a recommandé la préparation de campagnes ayant des buts concrets et des stratégies limpides qui vont au-delà du militantisme sur les réseaux sociaux.
- **Action politique :**
Si l'emploi se précarise, c'est en partie parce que les politiciens s'en lavent les mains. Ils prétendent qu'on n'y peut rien, à part se préparer à la généralisation de la précarité. C'est archifaux. Nous, citoyens, devons réclamer l'intervention de l'État. Nous devons discuter avec nos élus pour réclamer qu'ils soutiennent les normes d'emploi. Nous devons écrire au ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, pour lui dire que nous sommes en désaccord avec sa position sur le travail précaire. Nous devons nous impliquer en politique provinciale, que ce soit pour les élections en Colombie-Britannique ou de l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail en Ontario. Et nous devons réclamer des gouvernements qu'ils financent adéquatement l'enseignement postsecondaire.
- **Mesures législatives :**
L'effritement des normes d'emploi (et l'absence d'application des normes en place) joue pour beaucoup dans la précarisation de l'emploi. En renforçant les normes d'emploi, on pourrait protéger les travailleurs et renverser la tendance de ces employeurs qui précarisent de plus en plus leur main-d'œuvre. Nous devrions exiger des mesures législatives pour contraindre les employeurs à accorder un salaire égal à travail égal et aider les travailleurs à se syndiquer. Enfin, les participants ont réclamé d'autres changements importants pour soutenir les travailleurs, dont la hausse du salaire minimum à 15 \$, des investissements dans le logement social et la création d'un programme national de garderies.

Conclusion

La précarité d'emploi n'est pas inévitable. C'est un choix que font les employeurs dans un contexte où l'État réduit ses dépenses dans les services publics comme l'enseignement supérieur et où les normes d'emploi s'effritent. En œuvrant tous ensemble, nous pouvons résister au travail précaire, protéger les travailleurs et préserver la qualité de l'enseignement. Le SCFP continuera d'accorder la priorité à la lutte au travail précaire ; il exhortera les collèges et les universités à faire de chaque emploi dans le secteur postsecondaire un bon emploi.

:kd/sepb 491